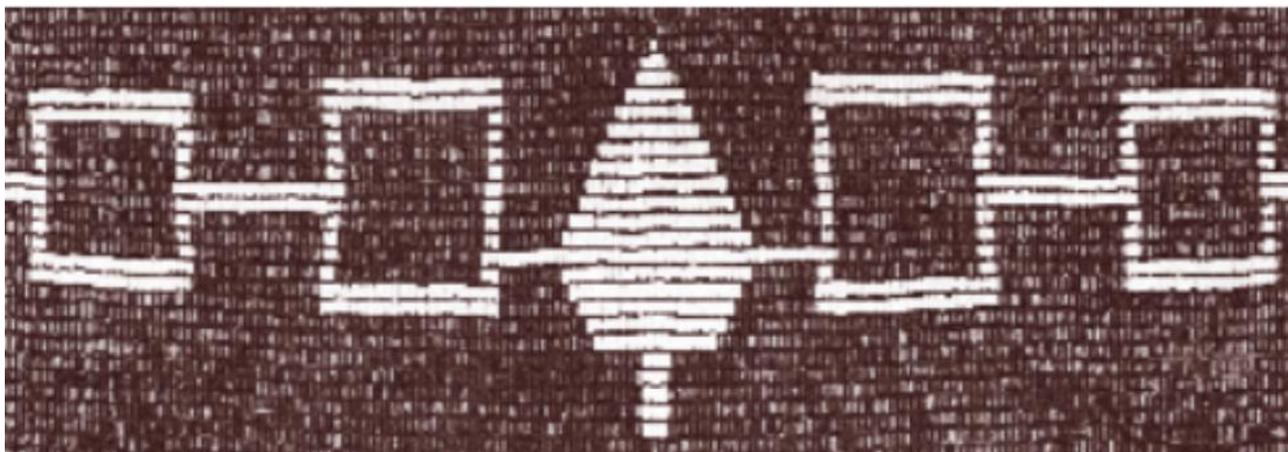


# Les Indiens d'Amérique et la démocratie



## WAMPUM DE LA LIGUE DES CINQ NATIONS IROQUOISES SENECA CAYUGA ONONDAGA ONEIDA MOHAWK

Octobre 1492 marque le premier contact entre l'Ancien et un Nouveau monde jusque là insoupçonné. Très vite, les contacts entre Européens et Indiens vont se multiplier. Le thème commun aux descriptions de ces explorateurs est l'émerveillement devant la liberté individuelle des Indiens, libres du joug de dirigeants et de classes sociales fondées sur la propriété privée. Pour la première fois, on peut envisager la possibilité de ne pas vivre sous l'autorité d'un monarque.

Les récits des voyageurs donnent lieu à des écrits philosophiques et politiques d'auteurs comme Thomas More, Amerigo Vespucci, John Ratsell. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Montaigne écrit que les Indiens « sont très peu corrompus par nos lois ». Cent ans plus tard, le baron de Lahontan (un Gascon) vit chez les Hurons et décrit leur vie de liberté et d'égalité. Ses descriptions sont corroborées par le Jésuite Joseph François Lafitau (un autre Gascon) dans son ouvrage de 1724, *Coutumes des Sauvages américains comparées à celles de temps plus anciens*. Sa source d'inspiration réside dans ses séjours chez les Mohawks. Commence alors pour les penseurs européens le « Siècle des Lumières ». Or, une grande partie de ces lumières provient de la torche de la liberté indienne qui brille encore de tout son éclat durant la brève période entre les premiers contacts avec les Européens et son anéantissement par ces mêmes Européens.

L'auteur le plus enthousiaste est Thomas Paine, puis, une génération plus tard, Alexis de Tocqueville utilise à de nombreuses reprises les

notions d'égalité et de liberté. Pourtant, les Premiers Américains ont longtemps été considérés comme des « sauvages » incapables de se gouverner. Ils semblaient condamnés à disparaître et ont subi l'invasion, l'expropriation, l'oppression, l'assimilation forcée. Mais ils sont toujours là et revendiquent leur indianité.

À la fin du mois de novembre 2022, le *think-tank* IDEA (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale) rapportait une montée de l'autoritarisme dans de nombreux pays, alors que les régimes autoritaires renforcent leur répression. Sur les 173 pays couverts par le rapport, 52 des démocraties décomptées sont en déclin. 27 pays se sont tournés vers l'autoritarisme. Le populisme gagne du terrain. Il suffit de penser à l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021.

Alors, la démocratie est-elle malade ?

Les historiens font remonter les origines de la démocratie autour de la cité d'Athènes, dans la Grèce

antique. Pourtant, c'est de la Constitution iroquoise que la Constitution des États-Unis d'Amérique s'est largement inspirée. La Grande Loi de la Paix (*The Great Law of Peace*) est un récit oral qui retrace la formation de la Ligue des Cinq Nations (Mohawk, Cayuga, Seneca, Oneida, Onondaga, rejoints par les Tuscarora en 1722) dans le nord-est des États-Unis et le sud-est du Canada actuels. Dans ces sociétés sans écriture, elle était consignée sur des ceintures à wampums (des perles taillées dans des coquilles de palourdes et de buccins).

La Confédération iroquoise fut, selon les historiens, créée en 1142 par le Grand Pacificateur, même si les Iroquois pensent qu'elle a été créée il y a bien plus longtemps. Donc, c'est le Grand Pacificateur qui a apporté la paix aux cinq nations. Il était très préoccupé par les incessants conflits intertribaux et par le coût élevé de la guerre.

Hiawatha, le chef des Onondaga, se rendit auprès de chacune des cinq tribus pour les convaincre de vivre en paix les uns avec les autres, puis un

grand Conseil fut organisé, au cours duquel il présenta la Grande Loi de la Paix. Il expliqua que les chefs forment comme un cercle d'arbres bien droits, qui entourent et soutiennent l'Arbre de la Paix qui se tient au milieu. Ils l'empêchent de se renverser.

Les principaux concepts de la Constitution iroquoise sont familiers à nos contemporains qui vivent dans des pays démocratiques : limites au cumul de postes, procédures d'élimination de dirigeants de la Confédération, assemblée législative bicamérale, limites au pouvoir de déclarer la guerre, équilibre de forces entre la Confédération iroquoise et les tribus individuelles.

Chaque nation conservait son propre gouvernement, mais s'engageait à décider des causes communes dans le cadre du Grand conseil des chefs. Le concept reposait sur la paix et le consensus plutôt que sur le conflit.

L'influence de la Ligue des six nations sur la démocratie américaine se manifeste au cours de l'histoire :

En 1744, lors du traité de Lancaster entre les Haudenosaunee (le Peuple de la Longue Maison) et les treize colonies, le chef onondaga Canassatego prononça un discours exhortant les treize colonies à s'unir comme l'avaient fait les Iroquois. Convaincu, Benjamin Franklin fit imprimer son discours :

*« Nous vous recommandons de vous unir et de vous mettre d'accord entre vous, qui êtes nos frères. Ainsi, comme nous, vous deviendrez plus forts. Dans leur sagesse, nos ancêtres ont instauré union et amitié entre nos cinq nations. Cela nous a*

*conféré du poids et de l'autorité sur les nations voisines. Notre confédération est puissante ; en adoptant les mêmes méthodes que nos ancêtres, vous aurez aussi force et puissance. Quoi qu'il advienne, aidez-vous les uns les autres. »*



Lors de ce discours, Canassatego utilisa une métaphore : treize flèches se brisent moins facilement qu'une seule flèche. C'est ce qu'illustrent les treize flèches tenues dans les serres d'un aigle du sceau des États-Unis.

Les Pères fondateurs étaient régulièrement en contact avec la Confédération iroquoise, à tel point qu'ils proposèrent aux chefs du Grand conseil de s'adresser au Congrès en 1776.

Ce n'est pas que de l'histoire ancienne, puisqu'en 1988, le Sénat des États-Unis leur rendit hommage par une résolution : « la confédération des treize colonies, qui donna naissance à une république, fut influencée par la Confédération iroquoise, ainsi que par nombre des principes démocratiques inclus dans sa Constitution elle-même. »

Ainsi, à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, les États-Unis reconnaissent officiellement leur adhésion aux principes

démocratiques iroquois. En ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle, il est bon de rappeler aux démocraties occidentales la valeur de ces principes.

### Conclusion

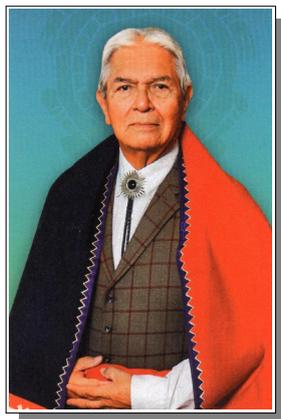
Contrairement à une idée largement répandue, démocratie et liberté égalitaires telles que nous les pensons aujourd'hui n'ont pas de racines dans la Grèce antique, qui était une société esclavagiste. Et lorsque les Américains tentent de faire remonter leur héritage démocratique aux écrivains des Lumières, ils oublient que la pensée de ces derniers était largement façonnée par les traditions et l'état de nature des Amérindiens. Les notions indiennes de liberté et d'égalité se sont propagées, tout comme les plantes américaines se sont répandues dans le monde entier.

Peut-être peut-on conclure que la notion moderne de démocratie provient du mariage unique des idées et institutions politiques des Européens et des Indiens, en un héritage commun.

*Le moment est-il venu de reconnaître dans quelle mesure les sociétés amérindiennes ont transformé le monde et leur apport dans la construction de la démocratie, alors que le concept est remis en question.*

**Pourquoi ne pas profiter de la sortie prochaine de deux films sur les Indiens Osages qui vont retenir l'attention du public, l'un de Martin Scorsese (Killers of the Flower Moon), l'autre de Francis Fourcou (Un pont au-dessus de l'océan) ?**

### Que faire et comment ?



Dans un premier temps lancer un appel à signer ce texte. Les artistes musiciens, poètes, plasticiens ainsi que d'autres créateurs – littéraires, scientifiques – ont un rôle important à jouer dans cette affaire. En partant de l'intérêt pour les Indiens Osages dont les Français vont découvrir l'histoire et la culture avec ces films on peut obtenir une écoute attentive et une adhésion active. Chaque créateur artistique, historien, littéraire ou scientifique pourrait produire un document reconnaissant la contribution des Indiens d'Amérique à la naissance de la démocratie.

*Marie-Claude Strigler, Claude Sicre, Jean-Claude Drouilhet.*

Archie Mason,  
membre du Congrès de la nation osage